

Licence MASHS

Parcours MASS

Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales

Guide des études LICENCE 2^{ème} année

Année Universitaire 2017-2018

SOMMAIRE

- I)** Pourquoi choisir ce parcours de formation ?
- II)** Déroulement et spécificités de ce parcours
- III)** Vos interlocuteurs
- IV)** Calendrier de l'année 2017-2018
- V)** Les matières et unités d'enseignements
- VI)** La deuxième année de licence : mode d'emploi
- VII)** Les Plans des Cours
- VIII)** La mobilité étudiante : Erasmus – Socrates
- IX)** Le sport à l'université
- X)** Présentation du centre de documentation
- XI)** Information et orientation : le SUAIO
- XII)** OFIP
- XIII)** LILLIAD Learning center Innovation
- XIV)** Quelques adresses utiles

Licence Sciences et Technologies

Parcours « Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales »

I - Pourquoi choisir ce parcours de formation ?

- Vous aimez les mathématiques, l'abstraction et vous êtes curieux de découvrir les entreprises et de comprendre comment fonctionne l'économie
- Vous souhaitez devenir Enseignant, Chercheur, Cadre dans la fonction publique ou dans le secteur privé dans des domaines comme le management, la gestion, le calcul économique, la statistique, l'expertise, l'actuariat...
- Vous souhaitez concrétiser toute opportunité d'emploi par un parcours solide non seulement en France, mais aussi en Europe

Pour répondre à vos attentes, la licence « Sciences et Technologies » vous propose un parcours original et ouvert qui articule les études de mathématiques et d'économie avec une ouverture sur le monde de l'entreprise.

II - Déroulement et spécificités de ce parcours

Ce parcours se déroule sur 6 semestres et permet aux étudiants de se spécialiser progressivement pour se tourner vers les différents Masters d'actuariat, de statistiques, d'économie et de mathématiques appliquées.

Ce parcours comprend un stage obligatoire de 6 semaines dans une entreprise, une association ou une administration. Ce stage encadré est à réaliser à la fin du semestre 2 (durant la période d'été qui sépare le second du troisième semestre) après un enseignement spécifiquement consacré à sa préparation. Ce stage fait l'objet d'une convention et doit permettre aux étudiants d'observer le monde du travail et d'éprouver leurs acquis en économie, en gestion et en informatique. Il fait l'objet d'un rapport de stage qui sera soutenu dans le courant du Semestre 3 et donnera lieu à une notation comptant pour le Semestre 3.

Rappel : Le stage compte pour 3 ECTS au semestre 3. Le règlement des études précise que la note d'un stage obligatoire **ne peut ni compenser ni être compensée**.

En termes d'organisation pédagogique, on privilégiera l'enseignement en petits groupes de travail dirigé afin de favoriser le développement de travaux collectifs et l'apprentissage de la prise de parole.

III - Vos interlocuteurs

Le responsable de la deuxième année de la licence Mass est Monsieur Fabrice Gilles. Vous pouvez le rencontrer si vous le souhaitez, après avoir fait une demande de rendez-vous auprès du secrétariat.

Le Président de Jury :

Fabrice GILLES
Bâtiment SH2 – 1^{er} étage – Bureau 113
Tél : +33 (0)3.20.33.63.71
E-mail : fabrice.gilles@univ-lille1.fr

La secrétaire pédagogique :

Amandine BAISSON
Bâtiment M2 – Rez-de-chaussée – Bureau 12
Tél. : +33 (0)3.20.43.42.39
E-mail : amandine.baissou@univ-lille1.fr

La secrétaire pédagogique de 2e année de Licence Mass s'efforce de répondre à toutes vos questions et de résoudre vos éventuels problèmes.

Préalablement à toute démarche, assurez-vous que la réponse à la question que vous vous apprêtez à lui poser ne figure pas déjà dans la documentation dont vous disposez :

- le guide des études de la 2e année de Licence MASS
- le panneau d'affichage réservé aux étudiants de 2e année (Hall du Bât M1, en face de la cafétéria)
- le site internet du service commun du 1er cycle
- le site internet de l'UFR de mathématiques : <http://mathematiques.univ-lille1.fr>

On rappelle que, selon le règlement des études, l'affichage est le seul moyen de communication officiel.

Certificat de scolarité :

Les certificats de scolarité sont délivrés en deux exemplaires à tous les étudiants, au début de chaque semestre (15 jours après le début des TD). D'autres exemplaires pourront être délivrés à la demande.

Certificat de maladie :

Les certificats de maladie et autres attestations pouvant justifier une éventuelle absence à un TD ou à un examen sont à remettre au secrétariat dès votre retour à l'université après avoir été présentés aux enseignants concernés par votre absence.

IV - Calendrier de l'année universitaire 2017-2018

Vous trouverez ci-dessous un calendrier indicatif du déroulement de l'année.

Pré-rentrée	Lundi 4 septembre 11h
Début des Enseignements S1	11 septembre 2017
Fin des enseignements S1	9 décembre 2017
Examens semestres impairs	Du 14 décembre au 22 décembre 2017 Du 8 janvier au 13 janvier 2018
Début des enseignements S2	15 janvier 2018
Fin des Enseignements S2	12 mai 2018
Examens semestres pairs	Du 14 mai au 26 mai 2018
Examens rattrapages semestres impairs	Du 11 juin au 16 juin 2018
Examens rattrapages semestres pairs	Du 25 juin au 30 juin 2018

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT	Du 30 octobre au 4 novembre 2017
NOËL	Du 23 décembre 2017 au 6 janvier 2018
HIVER	Du 26 février au 3 mars 2018
PRINTEMPS	Du 23 avril au 5 mai 2018

V) Les Matières et Unités d'Enseignement

La deuxième année de Licence est composée de deux semestres dont voici l'organisation :

Semestre 3

MATHS	ECONOMIE	INFORMATIQUE	UET
Analyse 3 - 5 ECTS V. MAYER 24h cours + 36h TD Algèbre 3 - 5 ECTS J. D'ALMEIDA 24h cours + 36h TD	Microéconomie 1 - 3 ECTS R. FOU DI 24h cours + 15h TD Macroéconomie 1 - 3 ECTS JJ. NOWAK 36h cours Politiques économiques 1 - 2 ECTS P. CUVELIER 24h cours Comptabilité générale 2 - 2 ECTS M. CASSETTE 24h CTD	Algorithmique et programmation 2 - 5 ECTS E. WEGRZYNOWSKI 12h cours + 12h TD + 18h TP + 6h projet	PPP - 1 ECTS E. NOEL 8h TD Anglais - 2 ECTS C. DELERUE 24h TD Stage* - 3 ECTS C.CANIS/P.CUVELIER

*Le stage obligatoire de 6 semaines est à réaliser à la fin du semestre 2 durant la période d'été.

Semestre 4

MATHS	ECONOMIE	UET
Probabilités discrètes - 6 ECTS E. SCHMISSER 24h cours + 36h TD Probabilités et intégration - 6 ECTS C.SACRÉ 24h cours + 36h TD Calcul Différentiel - 6 ECTS N. RAULF 24h cours + 36h TD	Macroéconomie 2 - 3 ECTS P. ALARY 36h cours Microéconomie 2 - 3 ECTS F. GILLES 24h cours + 15h TD Politiques économiques 2 - 3 ECTS P. CUVELIER 24h cours Comptabilité de gestion - 3 ECTS P. LELEU 24h cours	Anglais - 1 ECTS C.DELERUE 12h TD + 12h autoformation tutorée

VI) La 2ème année de LICENCE : Mode d'emploi

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le programme de la 2e année comporte au total 11 unités d'enseignement (U.E) réparties sur les deux semestres (soit environ 24 h par semaine).

Chaque unité d'enseignement (UE) peut se composer elle-même de plusieurs matières, appelées éléments constitutifs (EC), dont l'enseignement peut prendre des formes diverses : cours magistraux en amphithéâtre pour les unes, travaux dirigés en groupes restreints pour les autres, cours magistraux complétés par des travaux dirigés.

OBTENTION DES CRÉDITS

Les crédits sont décernés sur la base des seuls résultats de la 2e année de la licence.

LE JURY

Le jury est nommé par le Président de l'Université. Il se réunit après chaque session d'examen pour valider les UE obtenues par les étudiants. Tous les enseignants qui interviennent en 2^{ème} année peuvent en faire partie. Aucun résultat ne peut être valablement proclamé avant la réunion du jury.

Ses décisions sont intangibles : il est souverain sur les questions qui relèvent de sa compétence (définie par la réglementation et interprétée par la jurisprudence administrative). Ses délibérations se déroulent en dehors de la présence des étudiants ou de leurs représentants. Cependant, pour fonder ses décisions, il peut juger utile de convoquer un étudiant ou accepter de l'entendre à sa demande.

Après le jury, les enseignants organisent une permanence pour permettre aux étudiants de consulter leurs copies. Cela ne peut, en aucun cas, entraîner une modification des notes obtenues **sans réunion d'un nouveau jury**. Cette procédure ne peut être que tout à fait exceptionnelle et dûment justifiée.

Quel qu'en soit le motif, aucune contestation ne sera acceptée au-delà d'un délai de quinze jours après proclamation des résultats.

LES SESSIONS D'EXAMENS

Il est organisé 2 semaines d'évaluations par année universitaire à chaque semestre. Par ailleurs, 1 semaine de rattrapage par semestre est prévue au cours de l'année. Le règlement de ces évaluations est détaillé ci-dessous.

Evaluation :

Elle réunit des épreuves organisées lors du 1^{er} semestre et celles organisées lors du 2^{ème} semestre.

Les UE sont totalement attachées à leur semestre. Elles sont évaluées par le biais d'une note de contrôle continu par EC qui résulte de la moyenne d'au moins deux notes. Ainsi, deux devoirs surveillés obligatoires sont organisés. Le premier a lieu au milieu du semestre (en Novembre pour le 1^{er} semestre ; en Avril pour le 2^e semestre), le deuxième à la fin de celui-ci (en Janvier pour le 1^{er} semestre, en Mai pour le 2^e semestre). En outre, des notes d'interrogations, effectuées en cours ou en TD, peuvent être incluses dans la moyenne du contrôle continu.

Les modalités de cette évaluation sont précisées par les enseignants. De la même façon, ces derniers indiquent les règles qu'ils entendent suivre lors des évaluations à propos de l'usage des calculatrices.

Les **étudiants salariés** peuvent, s'ils le désirent, bénéficier du régime dérogatoire, dit "régime salarié". Ils sont alors dispensés des interrogations écrites organisées en TD ou en cours, mais ils doivent impérativement assister aux deux devoirs surveillés. Seules leurs notes à ces épreuves de milieu et de fin de semestre seront prises en compte. Les étudiants concernés doivent en faire la demande expresse par courrier adressé au président du jury dès le début de l'année universitaire. Un certificat de travail sera exigé.

Rattrapages :

L'étudiant peut choisir de repasser, en 2^{ème} session, les UE qu'il n'a pas validées à l'issue de la 1^{ère} session. **Les notes de 2^{ème} session remplaceront automatiquement celles de 1^{ère} session.**

Il est nécessaire de s'inscrire, UE par UE, aux rattrapages que l'on souhaite passer. La désinscription aux rattrapages est automatique lorsque l'année se trouve validée par compensation.

Dans les autres cas, la désinscription peut être faite par l'étudiant **AVANT** l'épreuve concernée. En cas de non désinscription et d'absence (non justifiée) à l'épreuve, l'étudiant obtient la note de **ZERO**.

Attention, exception faite de l'**Anglais**. Voir descriptif S3 page 19
(Les notes d'oral sont maintenues entre les deux sessions)

Compensation :

STAGE - Rappel : Le stage est obligatoire dans le cursus. Il compte pour 3 ECTS au semestre 3. Le règlement des études précise que la note d'un stage obligatoire **ne peut ni compenser ni être compensée**.

La **compensation annuelle** est une disposition spécifique proposée par l'Etablissement. Celle-ci s'opère au vu de la « moyenne de l'année pédagogique » ; la « **moyenne de l'année pédagogique** » est la moyenne générale des deux semestres pédagogiques consécutifs.

La compensation annuelle s'applique aux semestres de la même année universitaire.

Après chaque jury de fin de semestre pair, toutes les notes des unités non validées sont effacées.

RÈGLEMENT DES EXAMENS

CF [HTTP://WWW.UNIV-LILLE1.FR/ETUDES/ORGANISATION-ETUDES](http://www.univ-lille1.fr/etudes/organisation-etudes)

1 - CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CONVOQUÉ AUX EVALUATIONS

Les conditions requises pour être convoqué à un examen sont :

- D'être régulièrement inscrit administrativement et pédagogiquement.
- Avoir présenté avant les examens l'attestation de recensement militaire (étudiants nés après le 01/01/1979) auprès du service Accueil.
- Le défaut d'inscription et de présentation de l'attestation vaut invalidation de tous vos examens.
- L'inscription à la seconde session est **OBLIGATOIRE** en cas d'ajournement à la première session.
- Le statut d'auditeur libre ne permet pas de se présenter à l'examen.

2 - CONVOCATION DES CANDIDATS AUX ÉPREUVES

Pour les épreuves d'admissibilité, le calendrier des épreuves est affiché dans le hall du bâtiment M1 et au bâtiment A3, avec indication de la date et du lieu d'examen.

Pour les épreuves d'admission, l'affichage est réalisé à l'issue des délibérations d'admissibilité.

A - Conditions d'examen :

a - Accès des candidats aux salles d'examen. L'étudiant doit :

- se présenter impérativement sur le lieu d'examen avant le début des épreuves.
- **avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant actualisée).**
- en cas de non présentation de la carte d'étudiant une vérification sera assurée par le service des examens, et la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire.
- s'installer à la place réservée en cas de numérotation des places.

b - **Candidat retardataire** : l'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant le sujet sauf autorisation explicite du responsable de la surveillance de la salle, à condition que ce retard n'excède pas 1/2h et qu'aucun candidat n'ait quitté la salle.

La mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'examen.

B - Consignes générales

L'étudiant doit :

- n'utiliser que **le matériel expressément autorisé** et mentionné sur le sujet d'épreuve. Aucun matériel non autorisé ou inutile (trousses, boîtes, etc.), ne doit rester sur les tables.
- n'utiliser que les copies d'examens anonymes et les brouillons mis à sa disposition par l'administration.
- remettre sa copie au surveillant à l'heure indiquée pour la fin des épreuves.

L'étudiant ne peut pas :

- quitter définitivement la salle pour quelque motif que ce soit, moins **d'une heure** après la distribution des sujets, même s'il rend une copie blanche.
- rester ou à nouveau pénétrer dans la salle d'examen une fois la copie remise.
- les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un et accompagnés d'un enseignant ou d'un surveillant **après deux heures** de composition.

Pendant la durée des épreuves il est interdit :

- de détenir tout moyen de communication.
- de **communiquer** entre candidats ou avec l'extérieur et **d'échanger** du matériel (stylo, règle, calculatrice...).
- de **fumer** dans les salles d'examen.
- **d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser** des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Aucun document ou matériel proscrit ne doit être introduit dans la salle d'examen.

C - Incidents ou fraudes

Toute infraction aux instructions énoncées ci-dessus ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'application du décret n°95-842 du 13 juillet 1995 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Indépendamment des sanctions pénales éventuelles, les sanctions administratives peuvent aller jusqu'à 5 ans d'exclusion de toute université française.

SACHEZ QUE LA COMMISSION DE DISCIPLINE APPLIQUE CES SANCTIONS DE FAÇON RIGoureuse.

VII) Les plans de cours

Ce sont des plans indicatifs qui peuvent connaître des variations mais qui permettent à l'étudiant d'avoir une première idée sur la matière et de lui donner quelques précieux conseils bibliographiques.

SEMESTRE 3

MATHEMATIQUES

Analyse 3

1. Intégrales généralisées (3-4 semaines)

- (a) Préliminaire : critère de Cauchy pour la limite d'une fonction en un point.
- (b) Définition.
- (c) Intégrales généralisées de fonctions positives, étude par comparaison, par équivalent, Intégrale du type $1/x^a$ et a^x .
- (d) Cas général : Absolue convergence, critère de Cauchy, transformation/critère d'Abel (preuve dans le cas C^1 seulement).

2. Séries numériques (4-5 semaines)

- (a) Préliminaires : rappel sur les suites : Limites, théorèmes de convergence (Encadrement de la limite, Théorème des gendarmes, suites majorées croissantes) et suites équivalentes (rappel), critère de convergence de Cauchy (non traité en L1).
- (b) Les séries : Convergence des séries, convergence des séries à termes positifs, règle de Cauchy, règle de D'Alembert, comparaisons séries-intégrales, séries géométriques, séries exponentielles, séries de Riemann.
- (c) Convergence absolue : critère de Cauchy, critère d'Abel, théorèmes généraux de convergence pour les séries alternées.

3. Suites et séries de fonctions (3-5 semaines)

- (a) Définition, convergence simple, convergence uniforme, critère de Cauchy de la convergence uniforme.
- (b) Théorèmes de continuité, de dérivation, d'intégration.
- (c) Convergence normale, critère d'Abel dans le cadre des séries.
- (d) Séries entières : définition, notion de rayon de convergence, développement d'une fonction en série entière, propriété de dérivation et d'intégration terme à terme, série de Taylor, exemples et calculs.

Algèbre 3

1. Rappel d'algèbre linéaire et approfondissement

- (a) Espaces vectoriels, familles libres, génératrices, bases, dimension.
- (b) Applications linéaires : noyau, image, rang, théorème du rang, matrice d'une application linéaire, changement de base, inverse d'une application linéaire bijective, matrice inverse.

2. Déterminants

- (a) Introduction du groupe symétrique dans le but de définir le déterminant : définition, transposition, signature (Attention : la notion de groupe n'est pas connue et ce cours n'a pas vocation de l'introduire).
- (b) Définition du déterminant via les applications multilinéaires, déterminant d'une application linéaire, d'une matrice carrée, propriétés et méthodes de calcul (On insistera plus sur la partie pratique de calcul que sur la théorie).
- (c) Applications.

3. Réduction des matrices carrées

- (a) Polynôme caractéristique.
- (b) Valeurs propres, vecteurs propres, espaces propres, diagonalisation.
- (c) Applications aux systèmes différentiels linéaires, aux suites linéaires.

4. Espaces euclidiens

- (a) Produit scalaire, orthogonalité, projection orthogonale, inégalité de Cauchy-Schwarz.
- (b) Procédé d'orthogonalisation de Gram-Schmidt.
- (c) Transformations orthogonales
- (d) Adjoint d'un endomorphisme, matrice de l'adjoint d'un endomorphisme, endomorphismes symétriques, réduction des endomorphismes symétriques.

5. Algèbre bilinéaire

- (a) Formes bilinéaires et formes quadratiques, matrices associées, changements de bases, "racines carrées" des matrices symétriques positives.
- (b) Formes bilinéaires symétriques, antisymétrique, positives, définies, signature, réduction des formes quadratiques.

ECONOMIE

Microéconomie 1

Le cours a pour objectif de fournir aux étudiants les méthodes et techniques permettant de comprendre et d'analyser les comportements des agents économiques et la manière dont se forment les prix sur les différents marchés (biens, travail, monnaie, etc.). Après avoir établi les fondements de la théorie microéconomique, le cours analyse le comportement des consommateurs (I), ce qui permet de définir la demande de biens. L'étude du comportement du producteur (II) permet ensuite d'expliquer comment se détermine l'offre de biens. La formation des prix est ensuite étudiée à partir de différentes hypothèses concernant les types de marché. L'étude de l'équilibre simultané de tous les marchés conduit à la théorie de l'équilibre concurrentiel (III).

Plan du cours :

I - Le consommateur

- A - Hypothèses et cadre d'analyse
- B - Le comportement optimal du consommateur
- C - La demande du consommateur
- D - Le surplus du consommateur
- E - Les choix inter temporels du consommateur
- F - Consommation et incertitude

II - Le producteur

- A - Les éléments de la production
- B - L'équilibre du producteur
- C - Les fonctions de coût
- D - Fonctions homogènes et rendements d'échelle
- E - L'élasticité de substitution des facteurs
- F - Coûts à court et à long terme

III - L'équilibre concurrentiel

- A - Marchés et concurrence pure et parfaite
- B - L'équilibre partiel
- C - L'équilibre général dans une économie d'échanges
- D - L'équilibre général dans une économie avec production

Bibliographie :

Les ouvrages de microéconomie disponibles sont très nombreux. Parmi ceux-ci, on pourra consulter utilement :

Jean Claude DELAUNAY et Jean GADREY : « *Nouveau cours d'économie politique* » - Tome 2 – Cujas – 1984.

Bernard DELMAS et Gilbert THERY : « *Microéconomie : marché, consommateur, élasticités* » – Nathan – 1998.

Bernard DUPONT et Arnaud RYS : « *Introduction à la microéconomie* » - Armand Colin – 1993.

Olivier FERRIER : « *Maths pour économistes* », 2 tomes, De Boeck Université, 2003.

Gilbert Abraham FROIS : « *Microéconomie* » - 2^{nde} édition- Economica – 1989

Bernard GUERRIEN : « *Dictionnaire d'analyse économique* », Paris La Découverte, 1996.

Pierre PICARD : « *Eléments de microéconomie* » - 1 : *Théorie et applications* – 3^{eme} édition – Montchrétien – 1992.

Frédéric TEULON : « *Initiation à la Microéconomie* », PUF, 3^e Edition, 1999.

Hal R. VARIAN : « *Introduction à la microéconomie* », De Boeck Université, 6^e édition, 2006.

Le cours comprend un enseignement magistral où sont présentées les aspects théoriques et techniques de la Microéconomie et des séances de travaux dirigés permettant, à l'aide de divers exercices, de préciser et d'approfondir certains aspects du cours.

Le cours est publié sur un site à la disposition des étudiants : <http://rfoudi.univ-lille1.fr>

Contrôle des connaissances : un contrôle continu réalisé au cours des séances de travaux dirigés et un examen final écrit.

Macroéconomie 1

Contenu pédagogique : le cours décrit les fondements de la macroéconomie de court terme. On y expose et confronte les représentations théoriques de plusieurs écoles et leurs implications en termes de politique économique. L'objectif est double : permettre aux étudiants de comprendre les débats contemporains de politique économique et développer leur capacité d'analyse critique et de réflexion (en particulier sur la base d'études de cas).

Durée : 36 heures de cours magistral.

Pré-requis : notions de comptabilité nationale et de microéconomie ; cours de macroéconomie de première année.

Plan du cours :

CHAPITRE 1 : ELEMENTS INTRODUCTIFS

Section I : La différence entre le court terme et le long terme

Section II : La contrainte budgétaire de l'Etat

Section III : Rappels sur l'analyse du long terme

CHAPITRE 2 : ANALYSE DU TRES COURT TERME : LES EQUILIBRES A PRIX FIXES

Section I : Rationnement et effets de report

Section II : Les trois régimes macroéconomiques

CHAPITRE 3 : LE MODELE IS-LM

Section I : Les équilibres partiels : IS et LM

Section II : L'équilibre général

CHAPITRE 4 : L'EFFICACITE DES POLITIQUES ECONOMIQUES

Section I : La politique budgétaire

Section II : La politique monétaire

Section III : La politique mixte

CONCLUSION : ciblage de la croissance monétaire, ciblage d'inflation et règle de Taylor.

Bibliographie :

Bénassy-Quéré A, B. Coeuré, P. Jacquet et J. Pisani-Ferry (2009) *Politique économique*, De Boeck, collection « Ouvertures économiques », Bruxelles.

Blanchard O. et D. Cohen (2009) *Macroéconomie*, Pearson Education France, Paris.

Burda M. et C. Wyplosz (2009) *Macroéconomie, une perspective européenne*, De Boeck, collection « Ouvertures économiques », Bruxelles.

Hairault J-O. (ed) (2000) *Analyse macro-économique*, tomes 1 et 2, Editions La Découverte, Collection "Manuels Repères".

Mankiw G.N. (2010) *Macroéconomie*, De Boeck, collection « Ouvertures économiques », Bruxelles.

Examen : terminal.

Politiques économiques 1

1^{re} partie : La crise de la régulation du travail et de l'emploi

Chapitre préliminaire : Quelques éléments méthodologiques pour aborder "la politique économique", introduction à l'école de la Régulation

Chapitre I : Place et fonctions du travail dans l'organisation des sociétés modernes

Chapitre II : Les théories économiques de l'emploi et du chômage

Chapitre III : Les ressources de main d'œuvre à long terme, la problématique du taux d'activité

Chapitre IV : Possibilités et limites des politiques étatiques de création d'emplois : le cas de la réduction du temps de travail

Lecture obligatoire : Laurent Cordonnier (2000), *Pas de pitié pour les gueux, Sur les théories économiques du chômage*, Paris, Éditions Raisons d'agir.

Contrôle des connaissances : 1 DS (25%), 1 exposé (25%) et 1 examen final (50%)

Comptabilité générale 2

Introduction à l'analyse financière

- L'objectif du cours est de permettre aux étudiants le passage des informations issues de la comptabilité générale à l'utilisation de celles-ci en analyse financière. Il permettra aux étudiants souhaitant se diriger vers des parcours d'économie d'entreprise ou de gestion d'être à l'aise avec le diagnostic financier des entreprises.
- Le plan ci-dessous fait apparaître l'architecture du cours (partie de gauche) mais aussi les compétences développées qui s'y rapportent (partie de droite), compétences censées être acquises par l'étudiant à la fin du semestre.

Chapitre 1. Les documents de synthèse de la comptabilité.

Travail sur les documents de la comptabilité pour voir les liens entre bilan -compte de résultat et tableaux de l'annexe. Le point de départ de l'analyse financière suppose qu'on ait les bases sur le bilan et le compte de résultat.	<u>A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir</u> - retrouver les informations comptables - reconstituer bilan et CR à partir d'informations fournies
--	--

Chapitre 2. L'utilisation du compte de résultat

1 .Les Soldes Intermédiaires de Gestion 2. La CAF 3. La notion de ratios	<u>A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir</u> - calculer les SIG+CAF et connaître leur signification - analyser les raisons de l'évolution de SIG d'une entreprise
--	---

Chapitre 3. L'utilisation du bilan

1. Le bilan financier 2. Le bilan fonctionnel 3. Le fonds de roulement 4. Le besoin en fonds de roulement 5. La notion d'équilibre financier 6. Les ratios	<u>A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir</u> - passer du bilan comptable au bilan fonctionnel condensé - calculer FR-BRF-TN et connaître leur signification - analyser les raisons de l'évolution des principales variables financières d'une entreprise
---	---

Chapitre 4. L'analyse financière

Quelques remarques sur les aspects non comptables de l'analyse financière.
--

Eléments de bibliographies :

J-Jacques FRIEDRICH : Comptabilité et gestion des entreprises Hachette Supérieur
 Chantal BUISSART : Analyse financière Collection Plein Pot Sup Editeur FOUCHER

Contrôle des connaissances : une épreuve écrite.

Le cours nécessite d'avoir compris la logique des travaux d'inventaire abordés dans le cours de 1ère année. Il est donc fortement déconseillé de suivre ce cours pour les étudiants n'ayant pas eu la moyenne en comptabilité générale au semestre 2 et passés en L2 sans avoir validé la 1ère année de licence.

INFORMATIQUE

Algorithmique et programmation 2

Objectifs :

- Poursuite et approfondissement de la programmation impérative
- Entrées / Sorties
- Algorithmes récurifs
- Structures de données : liste, tableaux associatifs
- Formats d'échange de données CSV et XML

Contenu :

L'objectif est de compléter les notions abordées en UE info102 (Algorithmique et Programmation Impérative I) afin d'avoir les outils de base permettant de réaliser les traitements de données simples mais classiques avec un langage de programmation. A travers la problématique de lecture et d'analyse de données stockées dans des fichiers, le cours permet de revisiter les entrées/sorties, d'aller plus loin sur les fonctions avec la récursivité, de discuter de structures de données plus évoluées que les tableaux.

L'étudiant acquerra des compétences lui permettant de lire des données stockées dans un fichier, les manipuler en choisissant une structure de données appropriée, les transformer pour en extraire de la connaissance ou pour modifier le format du fichier de stockage. Il sera capable de manipuler des données dans des enregistrements et les stocker dans des listes ou des tableaux associatifs. Il aura connaissance des formats d'échange actuels tels que CSV ou XML.

Plus de détails sur cette UE voir :

<http://www.fil.univ-lille1.fr/portail/index.php?dipl=L1&sem=S3a&ue=API2Prime#>

Prérequis :

- API1

Organisation des enseignements :

- 1h30 de Cours pendant 8 semaines + 1h30 de TD pendant 8 semaines + 1h30 de TP pendant 12 semaines + 6h de projet

Évaluation :

- 2 DS (DS1, DS2) + 1 DS en 2nde session (DS3)
- TP à rendre (Cette note pourra se voir appliquer un modificateur compris entre -2 et +2 lié aux Travaux Dirigés (participation, interrogations, ...))
- Note finale 1ère session = 50% DS + 20% TP + 30% projet
- En 2nde session, la note du DS est celle de l'examen de rattrapage. Les notes de TP et projet ne se rattrapent pas.

STAGE

Ce stage est le premier que devront effectuer les étudiants pendant leur formation. Son principal objectif est de leur permettre de découvrir le monde professionnel et de s'impliquer pendant quelques semaines dans le fonctionnement d'une entreprise, d'une administration, d'une association ou d'un établissement scolaire. Il s'agit, pour eux, d'une première occasion d'appliquer les connaissances qu'ils ont pu acquérir pendant leurs premiers semestres de formation au cours d'enseignements d'informatique, d'économie et de gestion des entreprises.

Comme chacun des éléments de la formation, ce stage est **obligatoire** et fait l'objet d'une évaluation à travers la rédaction d'un rapport de stage et une soutenance orale. Un résumé en anglais devra également être rédigé à l'aide d'un questionnaire proposé par l'enseignant et représentera 25 % de la note finale.

L'absence de soutenance entraînera l'ajournement du semestre 3.

Le rapport de stage s'articulera autour de 3 étapes :

- une présentation de l'organisme qui a accueilli le stagiaire
- une présentation des différentes missions effectuées durant le stage
- et enfin une problématique liée à la gestion, l'organisation ou la communication. Cette 3^e partie pourra s'appuyer sur une bibliographie.

UNITE TRANSVERSALE

Anglais

Les étudiants bénéficient en S3 d'un enseignement d'anglais d'une durée de 24h et d'une valeur de 2 ECTS.

Nous rappelons que le projet langues de l'Université de Lille 1 est basé sur le Cadre Européen Commun de Référence allant du niveau A1 à C2.

En L2, l'objectif fixé est le niveau B2 pour la compréhension orale et écrite et le niveau B2- pour les activités de production orale et écrite..

Un Centre de Ressources Linguistiques situé au RDC du bâtiment SUP/SUAIO est ouvert à tout étudiant. Il peut y trouver dictionnaires, grammaires, journaux et magazines, écran cinéma, logiciels et CD roms divers, labo de langues... Plusieurs langues y sont représentées (anglais, allemand, espagnol, néerlandais, italien, français langue étrangère, japonais et autres langues pour une initiation avant un départ en projet ERASMUS...)

Des groupes de conversation en anglais, allemand, espagnol, français langue étrangère, y sont également organisés par des lecteurs originaires des pays concernés.

Egalement à la disposition des étudiants :

- le site de la Maison des Langues : www-langues.univ-lille1.fr
 - le Café Langues à l'Espace Culture, un mercredi par mois entre 18h30 et 20h30 environ.
 - le « label international » additif au diplôme , pour les niveaux B2 et +.
- Voir www.univ-lille1.fr/international/

Modalités d'évaluation :

- production orale (10 à 15 mns sur un sujet choisi par l'étudiant et préparé à l'avance) 25%
- compréhension et production écrite (1h30) 50%
- compréhension orale : 25 %

Rattrapage S3 : épreuve écrite (1h30) et maintien des notes de compréhension et production orale de 1^{re} session.

PPP

Objectifs :

Dans le cadre du 3PE, le PEC, Portefeuille d'Expériences et de Compétences, outil décliné sous forme numérique, a pour objectifs :

- apprendre à l'étudiant à valoriser ses expériences
- apprendre à l'étudiant à communiquer sur ses compétences dans un objectif de recrutement (stage, job d'été, emploi, formation sélective...)

Contenu :

- analyser une offre de stage
- analyser une expérience personnelle
- valoriser sa formation
- valoriser ses expériences dans différents registres (job, stage, sport, loisirs....)

Evaluation : 1 ECTS

A partir de fiches PEC complétées par l'étudiant, celui-ci présentera un argumentaire adapté à son projet

SEMESTRE 4

MATHEMATIQUES

Probabilités discrètes

1. Espaces probabilisés

- (a) Rappels de théorie des ensembles en lien avec les évènements observables. Notion de tribu (présentation élémentaire)
- (b) Définition de la probabilité comme fonction d'ensembles. Propriétés (additivité, croissance, continuité séquentielle monotone, . . .).
- (c) Expériences simples modélisées par des espaces probabilisés finis (définition de l'équiprobabilité), dénombrables, et non dénombrables.

2. Probabilités conditionnelles

- (a) Définition. Preuve que $P(\cdot|H)$ est une probabilité.
- (b) Formule des probabilités composées, formule de conditionnement par tous les cas possibles, formule de Bayes.
- (c) Indépendance de deux évènements. Suite finie ou infinie d'évènements indépendants.
- (d) Schéma de Bernoulli. Evénements non-vides de probabilité nulle.

3. Variables aléatoires discrètes

- (a) Définition. Loi d'une variable aléatoire discrète. Fonction de répartition.
- (b) Lois de Bernoulli, lois uniformes, lois binomiales, lois hypergéométriques, lois de Poisson, lois géométriques, mesure de Dirac et variable aléatoire déterministe.
- (c) Convergence des binomiales vers les Poisson et des hypergéométriques vers les binomiales
- (d) Vecteurs aléatoires discrets, lois marginales, lois jointes, indépendance des variables aléatoires discrètes. Loi multinomiale.

4. Moments des variables aléatoires discrètes

- (a) Espérance. Propriétés. Espérance des lois discrètes classiques. Espérance d'une fonction d'une variable aléatoire discrète. Visualisation de l'espérance sur le graphe de la fonction de répartition.
- (b) Moments d'ordre supérieur. Inégalité de Markov (preuve calculatoire et preuve graphique).
- (c) Variance et écart-type. Propriétés. Variance des lois discrètes classiques. Inégalité de Tchebychev
- (d) Covariance et corrélation. Inégalité de Cauchy-Schwarz. Variance d'une somme de v.a. indépendantes.

5. Premiers théorèmes limites

- (a) Théorème de Borel-Cantelli. Paradoxe du singe dactylographe et retour sur la notion de σ -additivité (espace probabilisé dont tous les évènements élémentaires sont négligeables).
- (b) Loi faible des grands nombres

Probabilités et intégration

Rudiments de théorie de la mesure : tribu, tribu borélienne, fonctions mesurables, mesure, mesure de Lebesgue en dimension 1 et 2.

Espace de probabilité, variable/vecteur aléatoire, loi d'une variable/vecteur aléatoire, loi uniforme sur un borélien borné.

Variables aléatoires réelles : fonction de répartition.

Intégrale de Lebesgue (présentation simple) ; principales propriétés. Lien entre intégrale de Lebesgue et intégrale de Riemann.

Variables aléatoires à densité par rapport à la mesure de Lebesgue. Propriétés de la fonction de répartition.

Lois à densité usuelle (uniformes, exponentielles, normales).

Intégrales multiples, théorèmes de Fubini (pour la mesure de Lebesgue). Changement de variable. Passage en coordonnées polaires.

Vecteurs aléatoires à densité Calcul des lois marginales. Indépendance de variables aléatoires.

Espérance d'une variable aléatoire (lemme de transfert) lien avec la fonction de répartition cas des variables aléatoires à densité Espérance des lois usuelles.

Calcul différentiel

Ouverts et fermés de \mathbb{R}^n pour la norme euclidienne.

Fonctions de plusieurs variables. Représentation graphique d'une fonction de deux variables.

Dérivées partielles de premier ordre et dérivées directionnelles d'une fonction de plusieurs variables.

Vecteur gradient, matrice jacobienne. Lignes de niveau d'une fonction de deux variables.

Dérivées partielles d'ordre supérieur. Théorème de Schwarz. Matrice Hessienne. Fonctions de classe C^p .

Formule des accroissements finis. Formules de Taylor. Extrêmes locaux.

Théorème des fonctions implicites et théorème d'inversion locale (sans preuve) et globale.

Difféomorphisme.

Multiplicateurs de Lagrange. Extrêmes liés.

Exemples d'applications en Economie.

On privilégiera la visualisation graphique des fonctions de plusieurs variables, l'illustration des résultats par des exemples, et notamment leur utilisation en Micro-économie.

ECONOMIE

Macroéconomie 2

Objectifs :

- Comprendre les rouages du financement de l'économie
- Description synthétique du système financier
- Comprendre la création et la circulation de la monnaie dans une économie contemporaine
- Présenter les enjeux, les objectifs et les moyens de la politique monétaire
- Réfléchir sur la nature de la monnaie et sa place dans les modèles de l'économie

Contenu :

Partie 1 : Le financement de l'économie

Chapitre 1 : Les ressources d'épargne – Le système financier : éléments d'analyse

Chapitre 2 : La monnaie et le rôle des banques

Partie 2 : La politique monétaire

Chapitre 3 : Dimensions de la politique monétaire. L'instrument monétaire – Les objectifs- Les instruments – La politique monétaire dans l'U.E.M

Partie 3 : Sur le rôle de la monnaie

Chapitre 4 : La nature de la monnaie

Chapitre 5 : La monnaie et les modèles économiques - Les grands paradigmes – L'offre de monnaie – La demande de monnaie

Bibliographie :

DELAPLACE – Monnaie et financement de l'économie

NARASSIGUIN – Monnaie, banques et banques centrales dans la zone euro – De Boeck

PLIHON – La monnaie et ses mécanismes – La Découverte

FAUGERE/VOISIN – Le système financier – Nathan

Politiques économiques 2

2° partie : Les fonctions de l'État en question

Chapitre I : Qu'est ce que l'État ? Introduction à l'économie des services collectifs

Chapitre II : La difficile légitimation de l'État dans l'analyse économique

Chapitre III : L'État et la régulation économique

Chapitre IV : La crise de l'État Providence

3° Partie : Vers de nouvelles régulations ?

Chapitre I : Mondialisation : divergence ou convergence des économies ?

Chapitre II : L'intégration économique, réponse à la mondialisation ?

Comptabilité de gestion

Introduction à la comptabilité analytique

- I) Objectifs et historiques de la comptabilité analytique
- II) L'analyse des variations de stocks
- III) La méthode historique des coûts complets : enjeux et limites
- IV) L'analyse des coûts partiels : enjeux et limites
- V) Faut-il brûler la comptabilité analytique ?

Bibliographie :

Bouquin H. (1997), La comptabilité de gestion, Puf, Paris .
Davasse H. et Langlois G. (1999), Comptabilité de gestion, Plein Pot Foucher, Paris.
Melyon G. (2002), Comptabilité analytique, Lexi Fac Bréal, Paris.

Microéconomie 2

OBJECTIFS DU COURS :

- Concepts et connaissances : fonction de production et caractéristiques techniques de la production en microéconomie (rendements et productivités moyennes et marginales), fonctions de coûts et concepts de coûts en microéconomie, équilibre partiel et analyse des surplus, taxation, subvention et prix administrés.
- Compétences : comprendre les décisions stratégiques de l'entreprise dans un contexte de concurrence, comprendre les effets des interventions publiques sur les prix dans un contexte de concurrence.

PRÉREQUIS

- Concepts et connaissances (indiquer les cours des années précédentes) : principes de microéconomie.
- Compétences : utiliser les outils mathématiques de l'étude de fonctions à un ou plusieurs variables, connaître la méthode de l'optimisation avec contrainte d'égalité.

PLAN DE COURS (intitulé des chapitres / des parties) :

Chapitre 1. Les marchés de concurrence parfaite

- I. Maximisation du profit par une firme price-taker
- II. Détermination des prix à court-terme
- III. Détermination des prix à long-terme
- IV. Surplus du producteur

Chapitre 2. Les interventions sur les marchés de concurrence parfaite

- I. Les surplus
- II. Incidence d'une taxe et d'une subvention
- III. Prix-planchers et prix plafonds
- IV. Quotas de production
- V. Taxes sur les importations et quotas

Chapitre 3. Les défaillances du marché

- I. Les biens publics et ressources communes
- II. Externalités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES (cours magistral, exposés...) : **Cours magistral + TD**

MANUELS DE RÉFÉRENCE :

- JULLIEN B. et PICARD P.. *Eléments de microéconomie*. Exercices et corrigés. Editions Domat Montchrestien, 4^{ème} édition, 2011.
- PICARD P.. *Eléments de microéconomie*. Théorie et applications. Editions Domat Montchrestien, 8^{ème} édition, 2011.
- PINDYCK R. et RUBINFELD D., *Microéconomie*, Pearson Education, 7^{ème} édition, 2010.
- VARIAN H.R.. *Introduction à la microéconomie*. Editions de Boek-Université, 2006 (nombreuses éditions).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : Contrôle continu (2 interrogations en TD + 1 DS).

UNITE TRANSVERSALE

Anglais

Ce module correspond à 12h TD en présentiel plus 12h d'autoformation tutorée.

L'organisation des séances se fait en quinzaine. La séance de cours en face-à-face alterne avec une semaine où le travail en autonomie demandé à l'étudiant est en lien étroit avec le contenu et le déroulement du cours.

Les objectifs de ce cours sont la poursuite du projet langues sur les 3 années de licence (voir descriptif S3)

Modalités d'évaluation :

- contrôle continu 1/3
- interaction orale en binômes 2/3

Pas de rattrapage.

VIII) La mobilité étudiante : ERASMUS - SOCRATES

La Faculté des Sciences Économiques et Sociales a constitué un réseau international très étendu qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans une université étrangère pendant un semestre ou une année, sans avoir à acquitter d'autres droits d'inscription que ceux de l'Université de Lille 1.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette possibilité en licence comme en maîtrise. Toutefois, les formalités à remplir s'effectuent lors de l'année précédant la mobilité. Les destinations possibles dans le cadre du programme SOCRATES (Europe) concernent une soixantaine d'universités des pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Irlande, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Suède, Finlande, Royaume Uni.

Des mobilités sont également possibles vers des universités nord américaines aussi bien aux USA qu'au Canada. Dans tous les cas, les périodes passées à l'étranger sont validées dans le cadre du diplôme français.

Les étudiants intéressés par une mobilité doivent se rapprocher du service des relations internationales de la Faculté pendant la deuxième année de DEUG lorsque cette mobilité est envisagée pour la licence. Les étudiants intéressés par le programme ERASMUS peuvent suivre une 2e langue vivante, en cours du soir organisés par le CUEEP.

Contact :

Marie-Françoise Barme
Bureau M3 – 304
E-mail : Marie-Francoise.Barme@univ-lille1.fr

Service relations internationales - Mme Sylvie Kleczewski
Bâtiment SH1 - Tél. : +33 (0)3.28.77.84.11
E-mail : relations-internationales@univ-lille1.fr

IX) Le sport à l'université

Le sport à l'université est présent sous la forme de loisir.

L'objectif de cette pratique est de répondre à la demande des étudiants désirant pratiquer une activité sportive de façon ludique et de créer une dynamique sportive au sein de l'université. Plusieurs possibilités sont offertes :

- Le Challenge Inter promo
- L'Association Sportive, section loisir
- Les tournois et week-end sportif

En aucun cas, ce type de pratique ne peut être noté et attribuer des crédits.

X) Présentation du centre de documentation de la faculté

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FACULTÉ est situé dans l'extension du bâtiment SH2 (côté BU) - tél : +33 (0)3.20.43.46.91 - <http://cdocses.univ-lille1.fr>.

Durant les périodes pédagogiques, il est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h00 (cf. site web du centre de documentation pour les horaires durant les périodes d'interruption pédagogique). Il fonctionne avec une équipe composée de 2 ingénieurs d'études-documentalistes et de 2 aides-documentalistes.

Conditions d'accès :

L'accès au Centre de Documentation est réservé aux étudiants **inscrits** en économie ou en sociologie à la **Faculté des sciences économiques et sociales** de Lille 1 et aux étudiants de **l'Ecole doctorale SESAM**.

Pour vous inscrire, vous devez venir au Centre avec une photo et un certificat d'inscription à l'Université afin d'obtenir une **carte de lecteur**.

Cette **carte** est **obligatoire** pour bénéficier des services du Centre (accès au prêt d'ouvrages, consultation de revues sur place, accès à la salle de travail etc...). Elle est nominative et ne peut pas être prêtée.

Le fonds documentaire:

Le Centre de documentation dispose de :

- 30 000 ouvrages qui peuvent être empruntés,
- 300 titres de revues consultables sur place,
- 3000 mémoires et thèses consultables sur place,
- séries statistiques produites par les grands organismes nationaux et internationaux (INSEE, OCDE, FMI, Eurostat,...) consultables sur place.

L'accès aux données :

Les usagers n'ont pas accès aux rayons mais l'ensemble du fonds documentaire est informatisé. Le catalogue des ouvrages, des mémoires et thèses (**catalogue LIBER**) et le catalogue des revues et articles (**catalogue CINDOC**) disponibles au Centre de documentation sont interrogeables à partir des postes informatiques situés dans et hors du Centre de documentation à l'adresse : <http://cdocses.univ-lille1.fr/>.

Le **catalogue CINDOC** du Centre de documentation permet de retrouver les références des **articles** datant de 1980 à nos jours disponibles au centre de documentation. Il a pour objectif de vous aider dans la sélection de la documentation nécessaire à la réalisation des travaux de mémoires, exposés ou rapports d'études.

A partir du **site Web du Centre de documentation**, vous avez accès également aux **revues électroniques**, aux **bases statistiques** de l'INSEE et de l'OCDE, à une série de liens et ressources documentaires intéressant les économistes et sociologues.

Services proposés :

Deux **photocopieuses** à cartes installées dans le centre de documentation sont à votre disposition (les cartes sont en vente au guichet de prêt des ouvrages).

Une **salle de travail** silencieuse dont l'accès est contrôlé vous est ouverte au 1er étage du centre de documentation pour la consultation des documents et le travail individuel.

Pour toute aide dans vos recherches documentaires ou besoins d'information sur les ressources documentaires extérieures, n'hésitez pas à demander à rencontrer l'un des deux ingénieurs d'études-documentalistes du Centre de documentation : Mme Maës ou M. Tiouassiouine :

Sandrine.Maes@univ-lille1.fr

Tél : +33 (0)3.20.43.67.27

LA SALLE INFORMATIQUE dite LIBRE-SERVICE (SIL) est située en salle 103 du bâtiment SH1. Durant les périodes pédagogiques elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h.

Conditions d'accès :

L'accès à la salle informatique du SH1 est réservé aux étudiants **inscrits** en économie ou en sociologie à la **Faculté des sciences économiques et sociales** de Lille 1 et aux étudiants de l'**Ecole doctorale SESAM** sur présentation de la carte de lecteur du Centre de documentation (accès contrôlé).

Les PC sont équipés de logiciels de traitement de texte, tableur et gestionnaire de base de données (suite Open Office et Microsoft Office), des logiciels statistiques Sphynx et SAS et sont reliés au réseau Internet. A partir des postes informatiques de la SIL, vous pourrez consulter votre messagerie étudiante et imprimer vos travaux universitaires (impression payante).

XI) Information et Orientation : le SUAIO

Le Service Universitaire d'Accueil Information et Orientation a pour mission :

- d'informer et d'accueillir les lycéens désirant s'inscrire à l'université
- d'aider les étudiants à choisir leur orientation
- de les aider à se préparer à leur insertion professionnelle

- C'est pourquoi, à côté des Opérations « Portes Ouvertes » au mois de janvier, le SUAIO organise aussi des sessions recherche d'emplois, des conférences sur les métiers... Le SUAIO est aussi un centre de ressources en libre accès où l'on trouve :
- l'ensemble des informations sur les diplômes français
- des aides à la recherche de stages (liste d'entreprises, livres sur les C.V...)
- des conseillers en formation avec lesquels les étudiants peuvent prendre un rendez-vous.

XII) Coursus, débouchés, insertion professionnelle

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie les parcours des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés de Lille 1.

Les résultats sont publiés régulièrement et disponibles en format papier dans la salle de consultation du BAIP (1^{er} étage du SUAIO) ou sur le site de l'OFIP (ofip.univ-lille1.fr).

Vous retrouverez des informations sur la poursuite d'études des diplômés de licence, sur l'insertion professionnelle des masters, notamment **les répertoires des métiers qui montrent les intitulés d'emplois détaillés de tous les diplômés de Lille 1 (très utile pour choisir son master ou définir son stage)**.

XIII) LILLIAD Learning center Innovation

Catalogue : <http://doc.univ-lille1.fr/LILLIAD/Le-Learning-Center/>
Standard : +33 (0) 3 20 43 44 10

LILLIAD Learning center Innovation voulu par l'Université Lille Sciences et Technologies et la Région Nord Pas de Calais-Picardie, en partenariat avec les Pôles de compétitivité et d'excellence, se veut un lieu pour découvrir, apprendre, pratiquer et penser l'innovation.

LILLIAD Learning center Innovation offre une trilogie d'espaces : bibliothèque et espaces pédagogiques, expérimentarium, espace événementiel.

Ouvert à tous, il s'adresse au public universitaire, au grand public, au monde de l'entreprise et de l'innovation, et aux lycéens et aux acteurs de l'enseignement secondaire.

LILLIAD Learning center Innovation ouvrira à horizon 2016. Il est un lieu pour...

DECOUVRIR...

- Xperium, espace de démonstration d'expériences animé par des scientifiques, proposera, tout au long de l'année, à voir la recherche scientifique en train de se faire et à comprendre son rôle dans l'innovation.
- Un fonds documentaire Innovation sera mis à disposition de tous les publics.

APPRENDRE ET PRATIQUER...

- L'espace événementiel, composé de salles de conférence, de réunion, d'exposition et d'espaces de convivialité permettra la rencontre de tous les publics autour de l'innovation, de ses acteurs scientifiques, économiques et sociaux. Il fera l'objet d'une programmation en relation avec les pôles de compétitivité et d'excellence.
- Une salle multi-usages équipée des moyens multimédia les plus récents, sera offerte pour favoriser l'innovation dans les modes d'enseignement, de travaux de groupes et dans l'apprentissage de l'innovation.
- Le pôle Bibliothèque au sein du Learning center Innovation offrira collections sur place et en ligne, dans tous les domaines d'étude et de recherche de l'Université Lille Sciences et Technologies, ainsi qu'un espace convivial de restauration légère et un ensemble de 50 salles de travail en groupe équipées d'écrans numériques, pour permettre les façons les plus autonomes et les plus nouvelles de travail universitaire.

PENSER...

- Les dimensions scientifiques, événementielles et l'ouverture à tous les publics du Learning center Innovation en feront un lieu pour penser l'innovation, à travers un programme de conférences et d'expositions et à travers les initiatives innovantes qu'il favorisera.

Annuaire des enseignants de la Licence MASS 2	
Alary Pierre	pierre.alary@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 105
Canis Cédric	cedric.canis@univ-lille1.fr
Cassette Martine	martine.cassette@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 119
Cuvelier Pascal	pascal.cuvelier@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 126
Delerue Catherine	catherine.delerue@univ-lille1.fr Bât B5 – maison des langues
D'Almeida Jean	Jean.D'almeida@univ-lille1.fr Bât M2 – Bureau 105 110
Foudi Rachid	rachid.foudi@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 126
Myriam Fradon	Myriam.fradon@univ-lille1 .fr Bât M3 – Bureau 308
Gilles Fabrice	fabrice.gilles@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 113
Marsalle Laurence	Laurence.marsalle@univ-lill1.fr Bât M3 – Bureau 304
Mayer Volker	Volker.Mayer@univ-lille1.fr Bât.M2 – bureau 208
Noel Eric	Eric.Noel@univ-lille1.fr Bât. SUP
Nowak Jean-Jacques	jean-jacques.nowak@univ-lille1.fr Bât SH2 – Bureau 132
Leleu Patrick	patrick.leleu@univ-lille1.fr
Raulf Nicole	nicole.raulf@math.univ-lille1.fr Bât M3 – Bureau 218B
Sacré Christine	christine.sacre@univ-lille1.fr Bât M2 – Bureau 312
Wegrzynowski Eric	eric.wegrzynowski@univ-lille1.fr Bât M3 – Bureau 330

Directeur de l'UFR de Mathématiques
Monsieur Guoting Chen – Bât M2
guoting.chen@math.univ-lille1.fr